



Digne-les-Bains le 6 février 2021

Vigilance Jaune Vent fort dans les Alpes-de-Haute-Provence

Le département des Alpes-de-Haute-Provence est placé par Météo-France en vigilance jaune, situation météorologique à surveiller, pour un risque de vent fort ce lundi 7 février 2022, à compter de 3h00.

En fin de nuit de dimanche à lundi, le vent de nord-ouest se renforce sensiblement des Alpes au Var. Les rafales atteignent alors 100 à 120 km/h sur les reliefs de l'intérieur, en particulier de Moustiers-Sainte-Marie à Annot. Sur les sommets, les rafales peuvent atteindre 130 à 140 km/h. Ce vent fort peut également concerner certaines zones à plus basse altitude, notamment dans le pays de Forcalquier, dans le secteur de la montagne de Lure et le long du val de Durance. Ce vent faiblit lundi en cours d'après-midi.

Dans le cadre de la réglementation départementale pour les cas dérogatoires à l'interdiction de brûlage (activités agricoles, forestières et débroussaillage obligatoire), **l'emploi du feu est interdit au moins jusqu'à mercredi soir** (vent supérieur à 40 km/h). Une grande partie du département n'a pas reçu de pluie depuis plus d'un mois.

Pour plus d'information veuillez consulter le site de Météo-France :

<https://meteofrance.com/> ou appeler le 3250

- Contact presse : 04 92 36 72 10

Courriel : pref-communication@alpes-de-haute-provence.gouv.fr



@Prefet04



facebook.com/Prefet-des-Alpes-de-Haute-Provence

www.alpes-de-haute-provence.gouv.fr